

NOBORDER #14

FESTIVAL
DES MUSIQUES
POPULAIRES
DU MONDE

Rencontre professionnelle Jeudi 12 décembre - Le Quartz

Bien-être et conditions de travail dans le spectacle vivant : Où en sommes nous ?

Proposé par la Bretagne(s) World Sounds, la FAMDT, Zone Franche et Supermab.

5-15 DÉC 24



Dans le cadre du **festival NoBorder**, nous vous proposons une journée dédiée à une réflexion collective sur un sujet souvent négligé : la santé globale des artistes, notamment des musiciens, et des équipes artistiques dans le spectacle vivant.

Comment garantir la continuité de nos aventures humaines (et artistiques) dans vingt, trente ou quarante ans ? Ce vaste sujet sera le fil conducteur de cette journée professionnelle, qui aura pour objectif de faire des **constats et de réfléchir à la manière de contribuer à l'amélioration des démarches de prévention**, afin qu'elles soient appropriées pour les acteurs et actrices dans toute leur diversité.

Nous examinerons les liens entre l'activité des artistes du spectacle vivant et les impacts possibles sur leur santé mentale, physique et sociale. Quels sont les processus dynamiques qui influencent la dynamique de la pratique musicale, en termes de gestion de carrière et de performance scénique au quotidien ? Quels leviers de prévention des risques professionnels sont mis en place par les organisations professionnelles ? Comment répondre aux spécificités de la santé des musiciens ? Autant de questions que nous aborderons ensemble, car une bonne santé a le pouvoir d'apaiser, de guérir et de réparer.

9h30 – Accueil des participant·es

10h > 12h – Plénière

L'après Covid, a fait miroiter une autre idée du travail, notamment avec le télétravail et la volonté de replacer le travail à sa « juste place ». Concept vite balayé après le déconfinement. Aujourd'hui, 4 ans après, on constate presque incrédule une déliquescence du rapport au travail, perte de sens, burn-out, stress, dépression, harcèlement, maux qui se regroupent sous la dénomination des risques psycho-sociaux. Il semblerait que dans tous les secteurs professionnels, le covid ait aggravé une situation déjà délétère. Le secteur du spectacle vivant n'échappe pas à la règle et semblerait même plus exposé que les autres secteurs professionnels. Cela s'explique par la dimension de vocation ou « métier passion » qui accentue un investissement personnel important, couplé très souvent avec un lien entre employeur et salarié·e dont le cadre relationnel et contractuel est trop souvent informel et flou favorisant l'exposition aux RPS.

S'interroger sur les RPS dans le secteur culturel amène à se poser les questions suivantes :
Y a-t-il des RPS plus spécifiques à ce secteur comme la consommation d'alcool ou stupéfiant ? Les RPS sont-ils les mêmes pour les intermittents du spectacle et les professions administratives et managériales ? Dans tous les cas comment les identifier et ainsi mieux les prévenir ? Quels leviers actionner pour les endiguer ?

Avec :

Emma Baron, médecin psychiatre (INSAART)

Romain Terrien, sociologue spécialisé dans les addictions (INSAART)

Karine HUET, musicienne, sous réserve (CGT Spectacle)

Olivier Coldefy, psychologue (Thalie Santé)

Animation : **Jeanne Lacaille**, journaliste.

12h30 > 13h30 – Concert MIRE

Au Centre d'Art Contemporain Passerelle (Accès libre et petite restauration sur place).



Musique de chambre en clair-obscur
FRANCE & TURQUIE

Se jouant des contre-jours, Mire fait apparaître une musique de chambre toute en clair-obscur où les timbres acoustiques des cordes viennent se frotter à la mécanique de précision du piano électro-magnétique. Leurs sonorités forment un paysage accidenté au sein duquel s'enchevêtrent les cassures de roches, les grésillements sous haute tension et les mélodies brumeuses d'instruments étendus en lignes de fuites.

15h > 17h – Tables rondes au choix

1 La Responsabilité de l'Employeur dans le Spectacle Vivant **– Management des Ressources Humaines et Gestion des Risques Sociaux**

Dans le domaine du spectacle vivant, les enjeux relatifs à la gestion des ressources humaines et à la responsabilité de l'employeur sont multiples et spécifiques. Le secteur du spectacle vivant repose sur une main-d'œuvre diverse, composée d'artistes, de techniciens, d'intermittents et d'autres collaborateurs occasionnels, dont les statuts variés et les contrats spécifiques peuvent en complexifier la gestion. Face à ces réalités, l'employeur doit non seulement assurer la conformité avec la législation en vigueur, mais aussi veiller au bien-être de ses salariés et collaborateurs tout en créant un environnement de travail sain et sécurisé.

Dans le cadre de ce temps d'atelier nous aborderons plusieurs dimensions : le cadre juridique et la responsabilité de l'employeur. Nous reviendrons sur les obligations légales de l'employeur en matière de contrat de travail, durée du travail, congés, mais nous aborderons également le management des équipes dans le spectacle vivant, souvent vu comme un secteur « passion » qui parfois met au second plan les droits et besoins des salarié.es En effet dans un environnement où les relations interpersonnelles sont au cœur de la création artistique, l'employeur doit être particulièrement vigilant face à gestion des conflits au sein des équipes artistiques et techniques mais également à la prévention des risques psychosociaux : le stress, l'épuisement professionnel (burn-out), la pression créative et les tensions au sein des équipes sont des enjeux réels dans ce secteur.

Face aux différentes situations abordées, nous discuterons des bonnes pratiques et des dispositifs existants.

Cet atelier se veut un un espace d'échanges entre professionnels du secteur pour partager leurs expériences et réfléchir à des solutions communes. Il se déroulera sous forme de discussions interactives, d'études de cas et de retours d'expériences, afin de sensibiliser les employeurs, producteurs, directeurs artistiques et responsables de troupes aux obligations et bonnes pratiques en matière de management des ressources humaines.

Avec :

Léa Zaouk, consultante RH-QVCT (3SA Conseil)

Nathalie Dechandon, administratrice, juriste (FAMDT)

Animation : **Jeanne Lacaille**, journaliste (sous réserve).

2 La santé globale du musicien·ne / technicien·ne: on en parle ?

La pratique de la musique professionnelle ou l'exercice d'un métier technique dans le spectacle peuvent avoir des répercussions significatives sur la santé physique et mentale. Qu'il s'agisse de musiciens soumis à des exigences particulières, tant en terme de posture que de répétitions intensives de gestes, que des technicien·nes, amené·es à décharger, démonter, porter des charges... Ces gestes récurrents peuvent avoir des conséquences non seulement sur le mental, mais aussi sur le physique et entraîner des troubles musculo-squelettiques (TMS), des douleurs chroniques, ou encore des troubles liés au stress de la performance.

Cette table ronde a pour objectif d'échanger sur les bonnes pratiques pour préserver votre santé tout au long de votre carrière, de vous présenter les dispositifs existants pour vous accompagner, mais également de vous donner quelques conseils pouvant améliorer votre posture et prendre soin de votre outils de travail : vous.

Avec :

Sylvain Rose, masseur-kinésithérapeute investi dans le soin et la prévention chez les artistes et professionnel·les de la musique (<https://apsarts.fr/>)

Sarah Minski, responsable accompagnement des parcours professionnels (AUDIENS).

Animation : **Julien Pion** (SUPERMAB)

17h – Clôture de la journée par un apéritif sans alcool

Infos : festivalnoborder.com

